

technicolor

CREATIVE STUDIOS

Technicolor Creative Studios Point à date sur l'activité et résultats du premier semestre 2023

PARIS (FRANCE), LE 2 OCTOBRE 2023 – Technicolor Creative Studios (Euronext Paris : TCHCS) (la « Société ») publie aujourd'hui un point sur l'activité ainsi que ses résultats du 1^{er} semestre 2023¹.

- **Accélération du plan de transformation pour soutenir le rebond de l'activité.**
- **L'impact des grèves à Hollywood et l'environnement macroéconomique défavorable ont conduit à une réduction de l'activité et à une baisse des performances financières et opérationnelles pour le premier semestre 2023.**
- **Confiance renouvelée des actionnaires majoritaires et des prêteurs avec :**
 - **Un apport additionnel de fonds à hauteur de 30 millions d'euros pour répondre aux besoins de liquidité.**
 - **Projet d'offre publique d'achat simplifiée pour un montant de 1,63 euro par action, dividendes inclus, à l'initiative d'un large groupe d'actionnaires et de prêteurs (qui détient actuellement 94,82% du capital) agissant de concert en vue de procéder à un retrait obligatoire de Technicolor Creative Studios S.A. de la cote d'Euronext Paris.**

Caroline Parot, Directrice Générale de Technicolor Creative Studios, a déclaré : « *Au cours du premier semestre 2023, nous nous sommes attelés à la refonte de notre organisation et au renforcement de nos capacités afin de toujours mieux accompagner nos clients. Malgré les progrès réalisés dans notre transformation, nous sommes confrontés à des défis sectoriels plus vastes – qui ont été exacerbés par la double grève historique de 5 mois des scénaristes et des acteurs à Hollywood – et qui ralentissent notre trajectoire de reprise. Dans cet environnement empreint de difficultés, nous sommes aux côtés de nos clients pour continuer à proposer un travail de grande qualité alors qu'ils se préparent à relancer leurs productions dès que la grève des acteurs, toujours en cours, sera résolue.*

Dans ce contexte, je suis très reconnaissante du soutien renouvelé de nos prêteurs et actionnaires, qui nous ont apporté de nouveaux financements. Cela nous permettra d'accélérer la mise en œuvre de notre programme de transformation avec une plus grande agilité, et nous aidera à saisir avec succès les opportunités commerciales qui se présenteront dès que le marché se relèvera.

Tous les membres de Technicolor Creative Studios sont mobilisés pour conduire la société vers davantage d'excellence créative et de solidité financière, afin de renforcer sa position de leader sur le marché ».

Anne Bouverot, Présidente du Conseil d'administration de Technicolor Creative Studios, a déclaré : « *Au nom du Conseil d'administration, j'accueille favorablement la démarche stratégique de retirer la Société de la cote d'Euronext Paris, qui permettra à Technicolor Creative Studios de se concentrer*

¹ Etats financiers non audités du premier semestre, similaires aux chiffres publiés dans le point d'activité du 26 juillet 2023

pleinement sur ses priorités opérationnelles et sur la mise en œuvre de sa stratégie. Afin de garantir au mieux les intérêts de tous les actionnaires, nous mettons en place un comité ad hoc composé de membres expérimentés et indépendants du Conseil d'administration, qui travaillera en étroite collaboration avec un expert indépendant chargé d'évaluer les conditions financières et l'équité de l'offre ».

NOUVELLES AVANCEES DANS LE PROGRAMME DE TRANSFORMATION

La transformation de Technicolor Creative Studios se poursuit à un rythme soutenu afin que l'entreprise retrouve le chemin de la croissance. Parmi les faits marquants :

- Amélioration du service client et du support opérationnel
 - o Simplification des processus opérationnels afin de réduire les inefficiences et les postes doublons.
 - o Renforcement des procédures opérationnelles par la documentation et la formation aux procédures opérationnelles standard (POS).
- Mesures structurelles d'adaptation des coûts :
 - o Les contrôles de gouvernance et les niveaux hiérarchiques ont été revus afin de garantir une meilleure surveillance de la préservation et de l'allocation du capital.
 - o Des progrès substantiels ont été accomplis pour réduire le passif immobilier, avec la résiliation de certains baux et l'identification d'opportunités de sous-location.
- Finalisation du processus de séparation technique de Technicolor Creative Studios de Vantiva (arrivée au terme du *transitional services agreement*) d'ici la fin de l'année.

ANALYSE DES RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE

Le chiffre d'affaires de Technicolor Creative Studios s'élève à 302,7 millions d'euros au premier semestre 2023, en baisse de -25,9% à taux courant (-24,3% à taux constant) par rapport à la même période en 2022. Cette contraction s'explique principalement par la réduction du carnet de commandes comparé au premier semestre 2022 (après l'année de forte reprise post-Covid).

Au cours du premier semestre 2023, l'EBITDA ajusté après loyers² a connu une diminution de 58,9 millions d'euros pour atteindre -15,8 millions d'euros (- 14,5 millions d'euros à taux constant), avec une marge en baisse de 11% à -5%. Cette contraction résulte principalement de la réduction de l'activité, en partie compensée par les mesures de réduction des coûts prises dans le cadre du programme Re*Imagined (pour les coûts fixes et variables).

Au premier semestre 2023, les coûts de restructuration se sont élevés à 13,5 millions d'euros, contre 1,3 million d'euros au premier semestre 2022. Cette augmentation résulte principalement de la mise en œuvre du plan de transformation Re*Imagined. L'EBIT affiche une perte de 53,6 millions d'euros, contre un bénéfice de 19 millions d'euros au premier semestre 2022. Cette baisse résulte à la fois d'une activité plus faible et de coûts de restructuration plus élevés que l'année précédente.

Le résultat financier s'élève à 72,2 millions d'euros, contre une perte de 8,9 millions d'euros au premier semestre 2022. Ce bénéfice résulte principalement du gain net de juste valeur sur les instruments de dette et de capitaux propres résultant du refinancement. L'impôt sur le résultat s'élève à 6,4 millions d'euros au

² Dans le cadre de son introduction en bourse, Technicolor Creative Studios a revu la définition de ses indicateurs financiers clefs (KPIs), avec pour objectif d'améliorer la comparabilité avec ses pairs et les pratiques du marché, et de les aligner davantage sur la manière dont l'entreprise est gérée. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la section « indicateurs ajustés » dans le document d'enregistrement universel 2022.

premier semestre 2023 contre une charge de 14,7 millions d'euros au premier semestre 2022. Cette baisse résulte principalement de la baisse de rentabilité de Technicolor Creative Studios. Le résultat net du Groupe s'élève donc à 13,0 millions d'euros au premier semestre 2023, contre une perte de 4,4 millions d'euros à la même période l'an dernier.

Analyse du Résultat Net

<i>En millions d'euros</i>	2023	2022	Var
Chiffre d'affaires	302.7	408.7	(106.0)
EBITDA ajusté après loyers	(15.7)	43.2	(58.9)
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	-5%	11%	-600 bps
Amortissements et dépréciations (« D&A »)	(21.8)	(20.1)	(1.7)
EBITA ajusté après loyers	(37.5)	23.1	(60.6)
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	-12%	6%	-600 bps
Amortissements des incorporels issus des acquisitions (PPA)	(4.3)	(4.3)	-
Impact IFRS16	5.3	5.1	0.2
Coûts de restructuration	(13.5)	(1.3)	(12.2)
Autres éléments non récurrents	(3.6)	(3.6)	-
EBIT	(53.6)	19.0	(72.6)
Résultat financier	72.2	(8.9)	81.1
Impôts sur les Résultats	(6.4)	(14.7)	8.3
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	0.8	0.4	0.4
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0.0	(0.1)	0.1
Résultat Net	13.0	(4.4)	17.4

Flux de trésorerie disponible opérationnel ajusté après loyers

Au premier semestre 2023, le flux de trésorerie opérationnel disponible ajusté après loyers s'élève à (80,5) millions d'euros, contre (23,1) millions d'euros pour le premier semestre 2022. Cette diminution de 57,4 millions d'euros s'explique par :

- Une dégradation de 58,9 millions d'euros de l'EBITDA ajusté après loyers
- 6,8 millions d'euros de coûts de restructuration additionnels en raison de la mise en œuvre du programme Re*Imagined
- Une augmentation de 1,8 millions d'euros des dépenses d'investissement, de 17,0 millions d'euros à 18,8 millions d'euros

Ces impacts négatifs sont partiellement compensés par

- Une amélioration du besoin en fonds de roulement de 3,6 millions d'euros, de (30,0) millions d'euros à (26,4) millions d'euros
- 0,5 million d'euros de diminution des dettes de loyers financiers
- 5,9 millions d'euros de diminution des autres éléments non récurrents.

<i>En millions d'euros</i>	Premier semestre	
	2023	2022
EBITDA ajusté après loyers	(15.7)	43.2
Dépenses d'investissement	(18.8)	(17.0)
Dettes de loyers financiers	(6.1)	(6.6)
Coûts de restructuration	(12.4)	(5.6)
Variation du besoin en fonds de roulement et des autres actifs et passifs	(26.4)	(30.0)
Autres éléments non récurrents	(1.1)	(7.0)
Flux de trésorerie disponible opérationnel ajusté après loyers	(80.5)	(23.1)

Trésorerie et dette

La trésorerie et équivalents de trésorerie à fin juin 2023 s'établit à 59 millions d'euros par rapport à 38 millions d'euros à fin décembre 2022. La dette financière nette (valeur nominale) s'élève à 577³ millions d'euros à fin juin 2023, contre 650 millions d'euros à fin décembre 2022. La dette nette IFRS s'élève à 613 millions d'euros au 30 juin 2023, contre 739 millions d'euros au 31 décembre 2022.

La liquidité totale au 30 juin 2023 s'établit à 99 millions d'euros, composée des 59 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie et la facilité de crédit renouvelable de 40 millions d'euros non tirée.

CONFIANCE RENOUVELEE DES ACTIONNAIRES

Apport additionnel de fonds à hauteur de 30 millions d'euros pour répondre aux besoins de liquidités, et projet d'offre publique d'achat à l'initiative d'un certain nombre d'actionnaires et de prêteurs, afin de procéder au retrait de la société de la cote d'Euronext Paris.

Depuis le début du mois de mai 2023, la société a été directement impactée par la double grève des scénaristes et des acteurs - une première à Hollywood depuis plus de 60 ans - qui a eu des répercussions importantes sur le carnet de commandes de MPC. Combiné au ralentissement du marché des effets spéciaux publicitaires qui affecte The Mill, cet environnement délicat affecte le rythme de reprise de l'activité de la Société. Par conséquent, Technicolor Creative Studios s'attend à ce que son rebond soit reporté d'un an.

En conséquence, la Société a réévalué ses besoins futurs en liquidités et a engagé des discussions avec certains de ses actionnaires et prêteurs et, dans le cadre de ce processus, a partagé avec eux des hypothèses prospectives. Les chiffres donnés pour la période allant de 2023 à 2025 ont été établis dans le cadre de ces discussions ; ils ne constituent, en aucun cas, ni un objectif ni des prévisions d'aucune nature.

En conséquence de ce qui précède, la Société publie aujourd'hui les hypothèses prospectives suivantes :

- Pour 2023 : contraction du chiffre d'affaires et baisse de l'EBITDA ajusté après loyers d'environ 40 millions d'euros par rapport au premier semestre 2023.

³ Excluant 170 millions d'euros de dette subordonnée

-
- Pour 2024 : année de transition avec un redressement progressif de l'activité au premier semestre, qui se matérialisera dans le chiffre d'affaires du second semestre et un EBITDA ajusté après loyers qui restera négatif.
 - Pour 2025 : fort rebond du chiffre d'affaires et retour à une rentabilité normalisée, l'EBITDA ajusté après loyers ne devant pas dépasser 100 millions d'euros.

Dans ce contexte de difficultés, les actionnaires et les prêteurs ont décidé de confirmer leur soutien et ont renouvelé leur confiance dans les perspectives d'avenir de Technicolor Creative Studios.

- Les principaux actionnaires et prêteurs de la Société ont accepté d'injecter 30 millions d'euros supplémentaires d'ici le 31 octobre 2023, conformément aux accords financiers existants.
- La charge d'intérêts de l'ensemble des instruments de dette (New Money et dette réaménagée) seront transformés en intérêts PIK (Payment in Kind) jusqu'à la fin de 2024, pour un montant d'environ 48 millions d'euros.
- Par ailleurs, 23 des principaux actionnaires de la Société (qui détiennent actuellement 94,82%⁴ du capital), ont annoncé leur intention d'acquérir les actions Technicolor Creative Studios S.A. non encore détenues par le concert et de déposer une offre publique d'achat simplifiée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'offre publique d'achat, pour un montant en numéraire de 1,63 euro par action Technicolor Creative Studios, dividendes inclus, sera soumise à l'approbation de l'AMF et sera suivie, les conditions de capital et de droits de vote requises étant d'ores et déjà remplies, d'un retrait obligatoire.

Le projet de retrait de la cote de la Société et ces nouveaux accords de financement témoignent du solide soutien des actionnaires de Technicolor Creative Studios.

Au-delà de ce premier apport de fonds de 30 millions d'euros, Technicolor Creative Studios a l'intention de rechercher à court terme d'autres options de financement auprès de diverses sources pour répondre à ses futurs besoins de liquidités. La Société entend également approfondir et accélérer sa revue stratégique annoncée en mars et juin 2023. Le déploiement du programme de transformation permettra par ailleurs d'optimiser davantage le fonds de roulement et de contrôler les sorties de liquidités afin d'assurer le niveau de trésorerie nécessaire au fonctionnement de la Société.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS ACCUEILLE FAVORABLEMENT LE PROJET DE RETRAIT DE LA COTE

Le Conseil d'administration de Technicolor Creative Studios, qui s'est réuni aujourd'hui, a accueilli favorablement le projet d'offre publique d'achat simplifiée annoncé aujourd'hui et le retrait de la cote de la Société qui en résulterait. La société a signé aujourd'hui un accord (« *tender offer agreement* ») avec les initiateurs du projet d'offre publique d'achat. Le Conseil d'administration publiera en temps utile un avis motivé sur les termes de l'offre, à la lumière des travaux d'un expert indépendant chargé de se prononcer sur les conditions financières de l'offre et, le cas échéant, du retrait obligatoire.

Ce projet de retrait de la cote semble également cohérent avec les faibles volumes de transactions sur les titres de la Société sur Euronext Paris et permettra à la Société de minimiser les coûts et les exigences administratives liés au cadre réglementaire d'une société cotée sur Euronext Paris. Le retrait de la cote envisagé permettrait à Technicolor Creative Studios de se concentrer sur l'exécution de sa stratégie à long

⁴ Au 2 octobre 2023, sur la base d'un nombre total de 25.511.822 actions et de droits de vote théoriques de Technicolor Creative Studios, tel que communiqué par la Société en date du 31 juillet 2023. En prenant en compte la dilution résultant de la conversion de l'ensemble des obligations convertibles en actions et de l'exercice de l'ensemble des bons de souscriptions d'actions émis le 8 juin 2023 par Technicolor Creative Studios détenus par les membres du Concert, celui-ci détient 97,10% du capital et des droits de vote, sur une base totalement diluée.

terme et de consacrer ses ressources à ses objectifs opérationnels, en ce compris le renforcement des relations avec ses clients actuels et le développement de nouvelles opportunités commerciales.

Afin d'assurer une évaluation transparente et équitable de l'offre et dans la mesure où les membres du concert ayant l'intention de procéder au retrait obligatoire détiennent d'ores et déjà plus de 90% du capital et des droits de vote de la Société, le conseil d'administration a décidé de nommer un comité ad hoc chargé de proposer la nomination d'un expert indépendant qui fournira un rapport sur les conditions financières de l'offre.

Le comité ad hoc est composé de trois membres indépendants : Anne Bouverot, Présidente, Christine Laurens, Administratrice indépendante, et Katherine Hays, Administratrice indépendante.

Le conseil d'administration a décidé de nommer, sur recommandation du comité ad hoc, A2EF représentée par Mme Sonia Bonnet-Bernard, en tant qu'expert indépendant conformément à l'article 261-1, I et II du règlement général de l'AMF.

Le retrait de la cote envisagé n'aura aucun impact sur les activités quotidiennes de Technicolor Creative Studios. L'entreprise reste déterminée à réaliser son ambition d'être un partenaire de premier choix en matière de production de services numériques pour les entreprises les plus créatives du monde.

Des informations additionnelles concernant le processus de retrait de la cote envisagé seront communiquées en temps utile.

L'examen limité des informations financières de la Société par ses commissaires aux comptes est en cours.⁵

La Société annonce avoir demandé à Euronext Paris de procéder à la reprise de la cotation de ses actions sur Euronext Paris.

⁵ Les états financiers et l'avis des auditeurs sur l'examen limité seront publiés sur le site web de la Société d'ici la fin de la semaine.

A PROPOS DE TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS

Les actions de Technicolor Creative Studios sont admises à la cotation sur le marché réglementé d'Euronext Paris (symbole : TCHCS)

Technicolor Creative Studios est une entreprise de technologie créative offrant une expertise de renommée mondiale dans le domaine de la production, animée par un seul objectif : la réalisation d'idées ambitieuses et extraordinaires. Regroupant un réseau de studios multirécompensés, MPC, The Mill, Mikros Animation et Technicolor Games, nous inspirons les entreprises créatives du monde entier afin de leur permettre de produire leurs œuvres les plus emblématiques.

Nos équipes internationales d'artistes et d'experts en technologies s'associent à la communauté créative dans les domaines du cinéma, de la télévision, de l'animation, des jeux vidéo, de l'expérience de marque et de la publicité afin d'apporter l'art universel de la narration aux publics du monde entier.

www.technicolorcreative.com

Relations Investisseurs :

investor.relations@technicolor.com

Presse :

Teneo : tcs@teneo.com